

LEZARD DES SOUCHES
***Lacerta agilis* Linnaeus, 1758**

STATUT DE PROTECTION

Protection nationale	Directive Habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Indéterminé	Mentionné

Espèce à vaste répartition, de climat tempéré frais et continental du centre de l'Europe à l'Asie, qui semble atteindre ici sa marge ouest européenne.

BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Ses noms français, anglais (*Sand lizard*) et allemand (*Zauneidechse*) illustrent mieux sa biologie que son nom scientifique, car l'espèce est peu agile. Elle fréquente en effet des biotopes variés, de la plaine jusqu'à plus de 2000 m. Elle vit surtout au sol, dans des haies, talus, bords de champs ou de prairies, en général bien ensoleillés, avec une végétation dense. Dans les îles Britanniques, en Hollande et Belgique, elle vit souvent dans la végétation des dunes. En Poitou-Charentes, l'espèce a été observée sur un talus exposé au sud, dans la vallée de la Tardoire, avec une végétation de buis et de vieilles souches sur la pente du talus offrant de nombreux abris.

Il semble que l'insolation joue un rôle important et explique que l'hibernation de cette espèce commence souvent en septembre et puisse se prolonger tard (parfois jusqu'en mai) si les conditions sont défavorables.

Le Lézard des souches est ovipare. La femelle pond, dès le mois de mai, 6 à 20 œufs dans une dépression du sol. Une deuxième ponte a été observée parfois en été.

REPARTITION

Le Lézard des souches atteint en Poitou-Charentes sa limite ouest de répartition. Une mention ancienne (TREMEAU DE ROCHEBRUNE - 1843) pourrait se rapporter à cette espèce : appelée "Lézard vert à 2 raies" (*Lacerta bilineata*), elle est notée sur un coteau sablonneux exposé au midi, au sud-est d'Angoulême. Toutefois, de nombreux auteurs du XIX^e siècle mentionnaient la femelle de Lézard vert sous le même nom : *Lacerta bilineata*. Plus récemment, c'est encore dans l'est de la Charente qu'il semble présent : il a été noté au début des années 80 en bordure de la forêt d'Etagnac, (L. SAUTEREAU, com. pers.), puis de nouveau observé (1991-1992) dans l'est du département, plus au sud, près de Montbron. La ressemblance superficielle de certains individus avec des subadultes ou des femelles de Lézards verts peut entraîner parfois des confusions mais n'explique pas ce manque d'observations, qui traduit plutôt une réalité de terrain : l'espèce est très rare dans notre région, et doit être avant tout recherchée sur la marge orientale.

Jean-Pierre SARDIN

